Inscription sur les listes électorales

Commune de Retiers

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale . Avant de vous inscrire sur les listes électorales, pensez à vérifier votre situation.

Ce service vous permet de :

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- connaître l'adresse de votre bureau de vote
- connaître votre numéro national d'électeur
- savoir si vous avez des procurations en cours
- télécharger votre attestation d’inscription sur les listes électorales.

votre situation électorale

Un renseignement ?

Mairie de Retiers

Service Elections

Responsable : Isabelle VÉRET

19 Rue Georges Clémenceau

02 99 43 41 86

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

Jeudi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 12h (fermé en juillet et août).

rgba(255,255,255,1)